

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

FEVRIER
2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin février 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 0,3%, provenant de :

1- la baisse des recettes douanières nettes de 10,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 8 MDH à fin février 2021 contre 24 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+3,7%) ;
- TVA à l'importation (-10,2%), compte tenu de remboursements de 1 MDH à fin février 2021, soit le même niveau un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-17,9%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 4 MDH à fin février 2021 contre 21 MDH à fin février 2020 ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-21,8%) et des autres TIC (-6,4%) ;

3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,1%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 816 MDH à fin février 2021 contre 1.617 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 0,3%, compte tenu de restitutions qui ont été de 34 MDH à fin février 2021 contre 244 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH ;
- l'IR (+8,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 18 MDH à fin février 2021 contre 22MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 31,2% par rapport à leur niveau de fin février 2020.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 5,1%.

- la TVA à l'intérieur (+8,6%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 738 MDH à fin février 2021 contre 1.332 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH.

A fin février 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 1.056 MDH contre 1.904 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 4.382 MDH à fin février 2021 contre 4.819 MDH un an auparavant, en baisse de 9,1% ou -437 MDH ;
- les majorations de retard (-31%), résultant de recettes brutes de 200 MDH contre 271 MDH et de dégrèvements de 26 MDH à fin février 2021 contre 19 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 118,2% en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (614 MDH contre 95 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (752 MDH contre 252 MDH), des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (302 MDH alors qu'aucun versement n'a été effectué à fin février 2020) et des fonds de concours (272 MDH contre 9 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 23% et un taux d'émission sur engagements de 68%, contre respectivement 22% et 68% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 4,1%, en raison de la diminution de 1,6% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 3,5% des dépenses de personnel et à la baisse de 10,6% des autres dépenses de biens et services et de la baisse de 100% des émissions de la compensation et de 49,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la hausse de 0,7% des charges en intérêts de la dette.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 1.057 MDH contre 1.906 MDH à fin février 2020.

- des dépenses d'investissement émises en baisse de 5,6%, passant de 16,2 MMDH à fin février 2020 à 15,3 MMDH à fin février 2021, en raison de la diminution de 31,4% des dépenses des ministères et de la hausse de 7,3% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 5,1 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 6,8 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 10,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 10 MMDH à fin février 2020 compte tenu d'un solde positif de 13 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Février 2020	LF 2021	Février 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	36 335	226 922	36 230	16,0%	-0,3%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	35 043	201 892	33 411	16,5%	-4,7%
Impôts directs	11 412	80 712	11 879	14,7%	4,1%
Impôts indirects	17 214	95 604	15 492	16,2%	-10,0%
Droits de douane	1 598	10 837	1 658	15,3%	3,8%
Droits d'enregistrement et de timbre	4 819	14 739	4 382	29,7%	-9,1%
1.2- Recettes non fiscales :	1 292	25 030	2 819	11,3%	118,2%
Monopole et participations	95	17 118	614	3,6%	546,3%
Privatisation	0	4 000	0	0,0%	
Domaine	64	255	61	23,9%	-4,7%
Autres recettes ⁽²⁾	1 133	3 657	2 144	58,6%	89,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	43 085	254 253	41 310	16,2%	-4,1%
2.1- Biens et services :	36 507	205 721	35 915	17,5%	-1,6%
Personnel	23 291	139 863	24 105	17,2%	3,5%
Autres biens et services ⁽³⁾	13 216	65 858	11 810	17,9%	-10,6%
2.2- Intérêts de la dette :	4 537	28 678	4 571	15,9%	0,7%
Intérieure	4 133	24 560	3 853	15,7%	-6,8%
Extérieure	404	4 118	718	17,4%	77,7%
2.3- Compensation⁽³⁾	400	13 540	0	0,0%	-100,0%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	1 641	6 314	824	13,1%	-49,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	-6 750	-27 331	-5 080		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	16 239	77 202	15 333	19,9%	-5,6%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	12 798	916	10 071		
6- SOLDE DES SEGMA	186	0	177		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-10 005	-103 617	-10 166		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 785	0	-3 261		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-16 790	-103 617	-13 427		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	17 886	67 766	9 767		
Dont :					
Adjudications	19 477		6 657		
Dépôts au Trésor	-5 329		-2 237		
Compte courant à BAM	-422		2 759		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 096	35 851	3 660		
Tirages et dons	277	42 500	4 993		
Amortissement	-1 373	-6 649	-1 333		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Février 2020	LF 2021	Février 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	35 043	201 892	33 411	16,5%	-4,7%
IMPÔTS DIRECTS	11 412	80 712	11 879	14,7%	4,1%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	17	69	25	36,2%	47,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	2 451	38 672	2 235	5,8%	-8,8%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	8 660	39 880	9 393	23,6%	8,5%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	2	34	3	8,8%	50,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	5	0	18		256,0%
<i>Majorations de retard</i>	271	1 997	200	10,0%	-26,2%
<i>Autres⁽³⁾</i>	6	60	5	8,3%	-16,7%
DROITS DE DOUANE^(*)	1 598	10 837	1 658	15,3%	3,8%
IMPÔTS INDIRECTS	17 214	95 604	15 492	16,2%	-10,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	4 779	29 094	3 868	13,3%	-19,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	1 714	11 211	1 340	12,0%	-21,8%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	2 829	15 950	2 307	14,5%	-18,5%
<i>Autres^(*)</i>	236	1 933	221	11,4%	-6,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	12 435	66 510	11 624	17,5%	-6,5%
<i>à l'intérieur</i>	6 181	30 270	6 005	19,8%	-2,8%
<i>à l'importation^(*)</i>	6 254	36 240	5 619	15,5%	-10,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	4 819	14 739	4 382	29,7%	-9,1%
RECETTES NON FISCALES	1 292	25 030	2 819	11,3%	118,2%
<i>Domaine</i>	64	255	61	23,9%	-4,7%
<i>Monopoles et participations</i>	95	17 118	614	3,6%	
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	9	0	272		
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	252	1 000	752	75,2%	198,4%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	82	0	104		26,8%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	790	2 657	1 016	38,2%	28,6%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	36 335	226 922	36 230	16,0%	-0,3%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

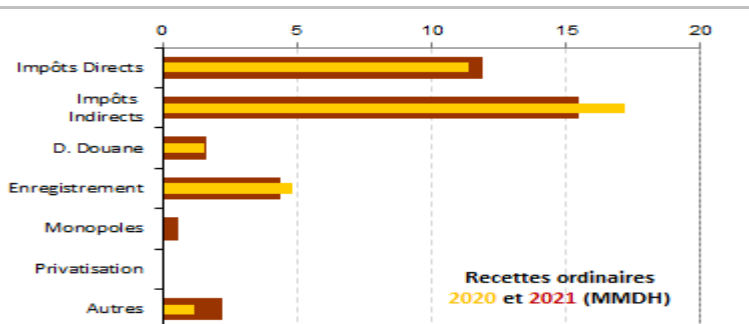
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin février 2021 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,3% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 4,1% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 5,1 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 13,4 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3,7 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 9,8 MDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 36,2 MMDH contre 36,3 MMDH à fin février 2020, en baisse de 0,3% ou -105 MDH.

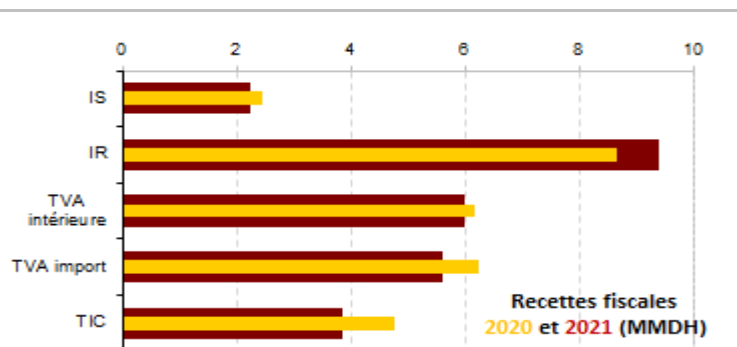
Ceci s'explique par la diminution des impôts indirects de 10% et des droits d'enregistrement et de timbre de 9,1%, conjuguée à la hausse des impôts directs de 4,1%, des droits de douane de 3,8%, et des recettes non fiscales de 118,2%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 33,4 MMDH contre 35 MMDH à fin février 2020, en diminution de 4,7% ou -1.632 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 10,3% et de la fiscalité domestique de 0,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 9.577 MDH à fin février 2021 contre 10.657 MDH un an auparavant, en baisse de 10,1% ou -1.080 MDH par rapport à leur niveau à fin février 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 8 MDH à fin février 2021 contre 24 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 9.584 MDH à fin février 2021 contre 10.681 MDH un an auparavant, en baisse de 10,3% ou -1.097 MDH par rapport à leur niveau à fin février 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin février 2021 ont atteint 1.655 MDH contre 1.596 MDH un an auparavant, soit une hausse de 3,7% ou +59 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 3 MDH contre 2 MDH à fin février 2020.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 5.618 MDH à fin février 2021 contre 6.253 MDH à fin février 2020, enregistrant ainsi une baisse de 10,2% ou -635 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 1 MDH à fin février 2021, soit le même niveau un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 27,1% ou -302 MDH et celle sur les autres produits une diminution de 6,5% ou -333 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 2.304 MDH contre 2.808 MDH, en diminution de 17,9% par rapport à leur niveau de fin février 2020 ou -504 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 4 MDH à fin février 2021 contre 21 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} février 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 2.307 MDH contre 2.829 MDH, en baisse de 18,5% par rapport à leur niveau de fin février 2020 ou -522 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 21,5 MMDH à fin février 2021 contre 20,8 MMDH à fin février 2020, en hausse de 3,1% ou +655 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 816 MDH à fin février 2021 contre 1.617 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 22,3 MMDH à fin février 2021 contre 22,4 MMDH à fin février 2020, soit une diminution de 0,7% ou -146 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 2.201 MDH à fin février 2021 contre 2.207 MDH un an auparavant, en baisse de 0,3% ou -6 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 34 MDH à fin février 2021 contre 244 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 2.235 MDH à fin février 2021 contre 2.451 MDH à fin février 2020, en diminution de 8,8% ou -216 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin février 2021 ont enregistré une hausse de 8,5% par rapport à leur niveau à fin février 2020 (9.375 MDH contre 8.638 MDH), soit +737 MDH, compte tenu de restitutions de 18 MDH contre 22 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 31,2% ou +164 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (689 MDH contre 525 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 5,1% ou +76 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	8 660	9 393	8,5%
dont IR prélevé par la DDP	1 485	1 561	5,1%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin février 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 18 MDH contre 5 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin février 2021 se sont établies à 5.267 MDH contre 4.849 MDH à fin février 2020, en hausse de 8,6% ou +418 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 738 MDH à fin février 2021 contre 1.332 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 6.005 MDH contre 6.181 MDH un an auparavant, en baisse de 2,8% ou -176 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 1.056 MDH à fin février 2021 contre 1.904 MDH à fin février 2020, soit -848 MDH. Les remboursements de TVA (1.056 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 739 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 317 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 4.382 MDH à fin février 2021 contre 4.819 MDH un an auparavant, soit une diminution de 9,1% ou -437 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 31%, résultant de recettes brutes de 200 MDH contre 271 MDH et de dégrèvements de 26 MDH à fin février 2021 contre 19 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 33 MDH contre 25 MDH, en hausse de 32% ou +8 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 2.819 MDH contre 1.292 MDH un an auparavant, en hausse de 118,2% ou +1.527 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (614 MDH contre 95 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (752 MDH contre 252 MDH), des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (302 MDH alors qu'aucun versement n'a été effectué à fin février 2020) et des fonds de concours (272 MDH contre 9 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 614 MDH à fin février 2021 contre 95 MDH à fin février 2020. Ces recettes ont été versées notamment par l'Agence de la conservation foncière (500 MDH) et Bank Al-Maghrib (90 MDH contre 95 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	95	1 003	90	9,0%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	4 100	0	0,0%
ANCFCC	0	3 280	500	15,2%
Autres	0	7 557	24	0,3%
TOTAL	95	17 118	614	3,6%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 89,2%, due pour l'essentiel à l'augmentation des recettes en atténuation des dépenses de la dette (752 MDH contre 252 MDH), des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (302 MDH alors qu'aucun versement n'a été effectué à fin février 2020) et des fonds de concours (272 MDH contre 9 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

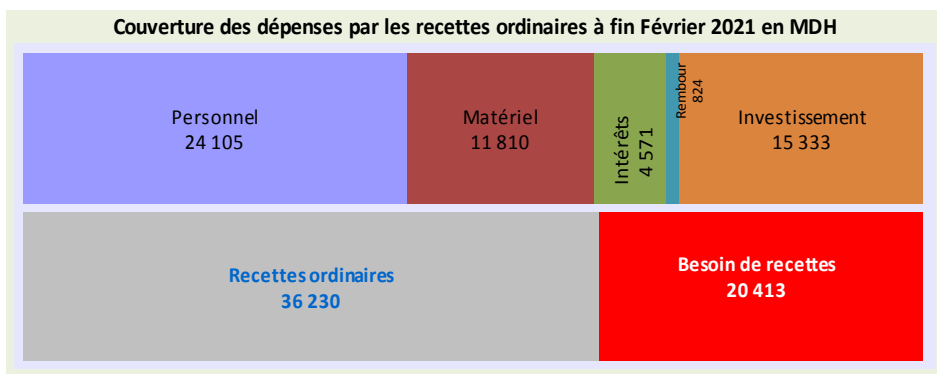
A fin février 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 95,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 10,9 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Février 2021

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	10 885	▼ 2,0%	30,7%
	- à l'intérieur	5 618	▼ 10,2%	15,9%
	- à l'importation	5 267	▲ 8,6%	14,9%
2	Impôt sur le revenu	9 375	▲ 8,5%	26,5%
3	Droits d'enregistrement	4 382	▼ 9,1%	12,4%
4	TIC prod. énergétiques	2 304	▼ 17,9%	6,5%
5	Impôt sur les sociétés	2 201	▼ 0,3%	6,2%
6	Droits de douane	1 655	▲ 3,7%	4,7%
7	TIC tabacs manufacturés	1 340	▼ 21,8%	3,8%
8	Recettes en atténuation de dépenses	752	▲ 198,4%	2,1%
9	Monopoles	614		1,7%
10	Fonds de concours	272		0,8%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin février 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 87,7% contre 84,3% un an auparavant. Ainsi, à fin février 2021, 66,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel et 32,6% aux dépenses de matériel.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

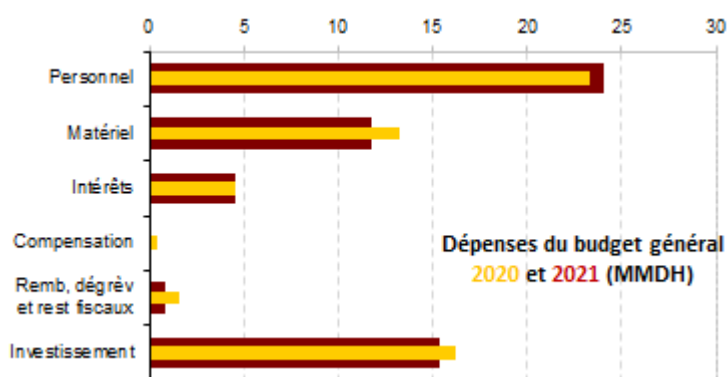
A fin février 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 119,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 23% contre 22% à fin février 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 68%, soit le même niveau un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	225 576	43 975	36 739	19%	84%
Investissement	83 970	23 549	15 333	28%	65%
C.S.T	124 221	35 929	13 220	29%	37%
SEGMA	1 872	201	4	11%	2%
Dette	77 663	15 414	15 414	20%	100%
TOTAL	513 302	119 068	80 710	23%	68%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 67,5 MMDH à fin février 2021, en hausse de 3,4% par rapport à leur niveau à fin février 2020, en raison de l'augmentation de 47% des charges de la dette budgétisée⁶, conjuguée à la diminution de 4,7% des dépenses de fonctionnement et de 5,6% des dépenses d'investissement%.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	38 548	225 576	36 739	16%	-4,7%
Investissement	16 239	77 202	15 333	20%	-5,6%
Dette	10 485	77 663	15 414	20%	47,0%
TOTAL	65 272	380 441	67 486	18%	3,4%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 47% s'explique par l'augmentation de 82,3% des remboursements du principal (10.843 MDH contre 5.948 MDH) et de 0,7% des intérêts de la dette (4.571 MDH contre 4.537 MDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 36,7 MMDH, dont 24,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,5%. Les dépenses de matériel ont diminué de 15,2% (10,5 MMDH contre 12,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont augmenté de 7,1% (1,3 MMDH contre 1,2 MMDH) malgré l'absence d'émissions de la compensation à fin février 2021 contre 400 MDH un an auparavant.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 49,8% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (738 MDH contre 1.332 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	23 291	139 863	24 105	17%	3,5%
Matériel	12 420	50 702	10 529	21%	-15,2%
Charges communes	1 196	24 547	1 281	5%	7,1%
dont compensation	400	13 450	0	0%	
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	1 641	6 314	824	13%	-49,8%
TOTAL	38 548	225 576	36 739	16%	-4,7%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 49,8% en raison notamment de la baisse de 594 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 210 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin février 2021 se sont établis à 24,1 MMDH contre 23,3 MMDH, en hausse de 3,5% par rapport à leur niveau de fin février 2020 ou +814 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 19,8 MMDH, en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,5% et des rappels de 55,5% (622 MDH contre 400 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 11,8 MMDH, en diminution de 10,6% ou -1,4 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (5,9 MMDH contre 6,8 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (445 MDH, soit le même niveau à fin février 2020).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 4.571 MDH à fin février 2021 contre 4.537 MDH à fin février 2020, en augmentation de 0,7% ou +34 MDH. Cette hausse s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 6,8% (3.853 MDH contre 4.133 MDH) et par la hausse de celles de la dette extérieure de 77,7% (718 MDH contre 404 MDH).

Compensation

A fin février 2021, il n'y a pas eu d'émissions au titre des dépenses de la compensation, alors qu'à fin février 2020, les émissions à ce titre ont été de 400 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 824 MDH contre 1.641 MDH, en baisse de 49,8% ou -817 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (816 MDH contre 1.617 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (738 MDH contre 1.322 MDH) et des restitutions de l'IS (34 MDH contre 244 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	1 617	6 166	816	13,2%	-49,5%
Impôt sur les sociétés	244	436	34	7,8%	-86,1%
Impôt sur le revenu	22	83	18	21,7%	-18,2%
TVA intérieure	1 332	5 556	738	13,3%	-44,6%
Majorations de retard	19	73	26	35,6%	36,8%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	8	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	24	148	8	5,4%	-66,7%
Droits d'importation	2	25	3	12,0%	50,0%
TIC prod. énergétiques	21	24	4	16,7%	-81,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	7	0	0,0%	
TVA à l'importation	1	47	1	2,1%	0,0%
Autres	0	45	0	0,0%	
TOTAL	1 641	6 314	824	13,1%	-49,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin février 2021 a été négatif de 5,1 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 6,8 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

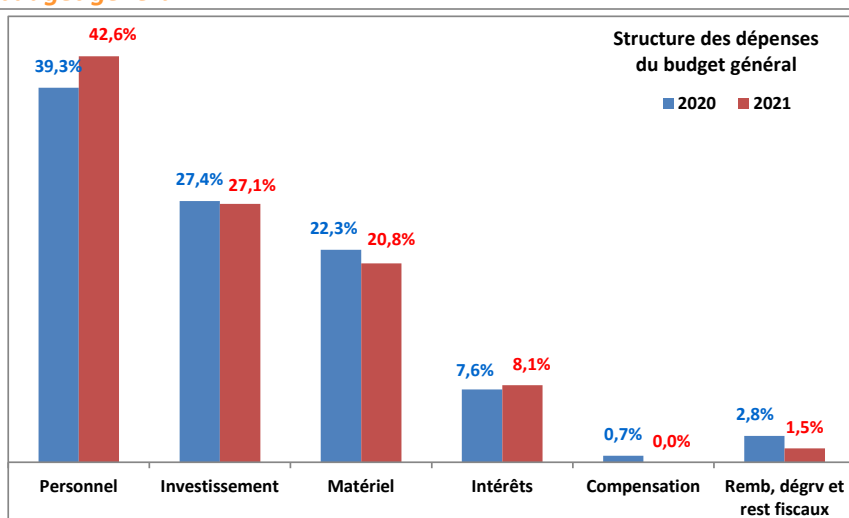
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 15,3 MMDH à fin février 2021 contre 16,2 MMDH un an auparavant, en baisse de 5,6% ou -906 MDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 31,4% et la hausse des dépenses des charges communes de 7,3%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,5 MMDH contre 10,7 MMDH à fin février 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	16 239	77 202	15 333	20%	-5,6%
1- Ministères	5 385	48 870	3 692	8%	-31,4%
2- Charges communes :	10 854	28 332	11 641	41%	7,3%
- Concours divers	10 699	22 549	10 500	47%	-1,9%
- Ristournes d'intérêts	0	246	0	0%	
- Autres	155	5 537	1 141	21%	636,1%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin février 2020 et fin février 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel et des intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2021	
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021		
Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 23,3 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,5 MMDH contre 10,7 MMDH à fin février 2020.	C.A.S	10 940	83 329	11 546	5 444	81 289	7 909	3 637
	TVA des Coll.Terr.	5 329	28 504	4 982	3 519	28 504	3 978	1 004
	Part régions (IS, IR, ...)	623	9 000	676	564	9 000	3	673
	I.N.D.H	42	3 350	22	1	3 350	0	22
	Soutien prix. prd.alim.	0	600	0	0	600	0	0
	F.S. Routier	457	2 700	577	0	2 700	0	577
	F.D. Agricole	708	4 000	517	742	4 000	740	-223
	Emploi domanial	550	1 520	328	0	1 520	0	328
	Lutte contre chômage	245	1 500	245	191	1 500	170	75
	Dons des pays du CCG	22	1 800	0	0	0	0	0
	Appui Cohés. Sociale	147	9 500	394	0	9 500	0	394
	F.S. Habitat	386	2 000	354	0	2 000	0	354
	Gestion Covid-19	0	0	6	0	0	1 848	-1 842
	Autres CAS	2 431	18 855	3 445	427	18 615	1 171	2 274
	C. Dép. Dotation(*)	12 769	10 801	11 745	5 467	10 801	5 293	6 452
	Autres C.S.T	0	170	0	0	1 295	18	-18
	TOTAL	23 709	94 300	23 291	10 911	93 385	13 220	10 071
Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux								
(*) Comptes de dépenses sur dotation								

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation	
A fin février 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 181 MDH contre 203 MDH à fin février 2020, en baisse de 10,8%.	Exploitation :	184	0	171	-7,1%	
	Recettes	198	1 913	174	9%	-12,1%
	Dépenses	14	1 913	3	0%	-78,6%
Les dépenses ont été de 4 MDH à fin février 2021 contre 17 MDH un an auparavant, en diminution de 76,5%.	Equipement :	2	0	6	200,0%	
	Recettes	5	272	7	3%	40,0%
	Dépenses	3	272	1	0%	-66,7%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin février 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 16% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 16,2% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 19,9%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH

	LF 2021	Février 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	<u>226 922</u>	<u>36 230</u>	<u>16,0%</u>	<u>-190 692</u>
1.1- Recettes fiscales :	201 892	33 411	16,5%	-168 481
<i>Impôts directs</i>	80 712	11 879	14,7%	-68 833
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	2 235	5,8%	-36 437
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	9 393	23,6%	-30 487
<i>Impôts indirects</i>	95 604	15 492	16,2%	-80 112
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	6 005	19,8%	-24 265
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	5 619	15,5%	-30 621
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	3 868	13,3%	-25 226
<i>Droits de douane</i>	10 837	1 658	15,3%	-9 179
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	4 382	29,7%	-10 357
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	2 819	11,3%	-22 211
<i>Monopole et participations</i>	17 118	614	3,6%	-16 504
<i>Domaine</i>	255	61	23,9%	-194
<i>Autres recettes</i>	7 657	2 144	28,0%	-5 513
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>254 253</u>	<u>41 310</u>	<u>16,2%</u>	<u>-212 943</u>
2.1- Biens et services :	205 721	35 915	17,5%	-169 806
<i>Personnel</i>	139 863	24 105	17,2%	-115 758
<i>Autres biens et services</i>	65 858	11 810	17,9%	-54 048
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	4 571	15,9%	-24 107
<i>Intérieure</i>	24 560	3 853	15,7%	-20 707
<i>Extérieure</i>	4 118	718	17,4%	-3 400
2.3- Compensation	13 540	0	0,0%	-13 540
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	824	13,1%	-5 490
3- INVESTISSEMENT	77 202	15 333	19,9%	-61 869

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 10,2 MMDH à fin février 2021 contre un déficit budgétaire de 10 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 18,5 MMDH à fin février 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 3,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 13,4 MMDH contre un besoin de financement de 16,8 MMDH à fin février 2020 et d'un flux net positif de 3,7 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 9,8 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 17,9 MMDH à fin février 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin février 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,7 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 1,3 MMDH et les tirages ont été de 5 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 6,7 MMDH contre 19,5 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 2,2 MMDH contre 5,3 MMDH à fin février 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,8 MDH contre une reconstitution de 422 MDH à fin février 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de février 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib n'a été crédité que début mars, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 71,3 MMDH à fin février 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en baisse de 2,2 MMDH.

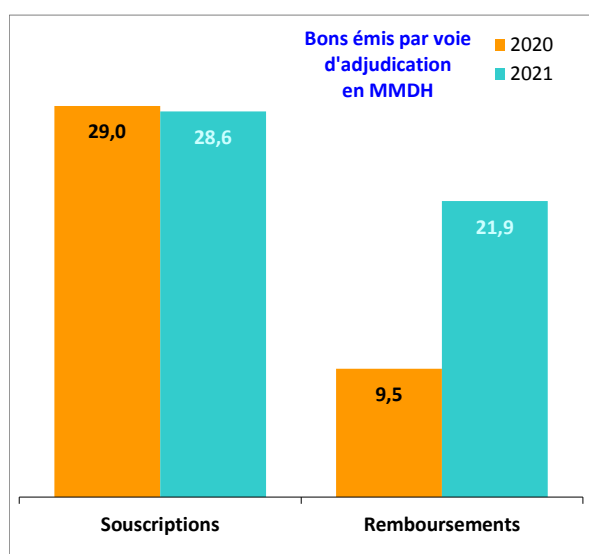
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,5 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 3,3 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en mars 2021.

Dettes intérieure

S'élevant à 613,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 6,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 28,6 MMDH et de remboursements pour 21,9 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 19,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 29 MMDH et de remboursements pour 9,5 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	28 606	21 949	607 398	1,1%
13 semaines	2 284,0	919,3	2 284,0	919	
26 semaines	7 478,6	1 556,0	2 694,8	6 340	
52 semaines	23 062,1	1 806,9	1 888,3	22 981	
2 ans	56 936,8	6 218,1	5 326,6	57 828	
5 ans	159 383,6	5 749,7	2 652,5	162 481	
10 ans	121 781,4	5 377,7	406,0	126 753	
15 ans	125 335,9	2 358,5	6 696,7	120 998	
20 ans	72 383,5	3 173,4	0,0	75 557	
30 ans	32 095,3	1 446,2	0,0	33 542	
Autres	3 489	3 305	844	5 950	70,5%
Total	604 230	31 911	22 793	613 348	1,5%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin février 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,4 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	1 888,3	
2 ans	2 433,7	
5 ans	2 652,5	1 464,2
10 ans	406,0	2 039,1
15 ans		1 172,4
20 ans		1 615,9
30 ans		946,2
Total	7 380,5	7 237,8